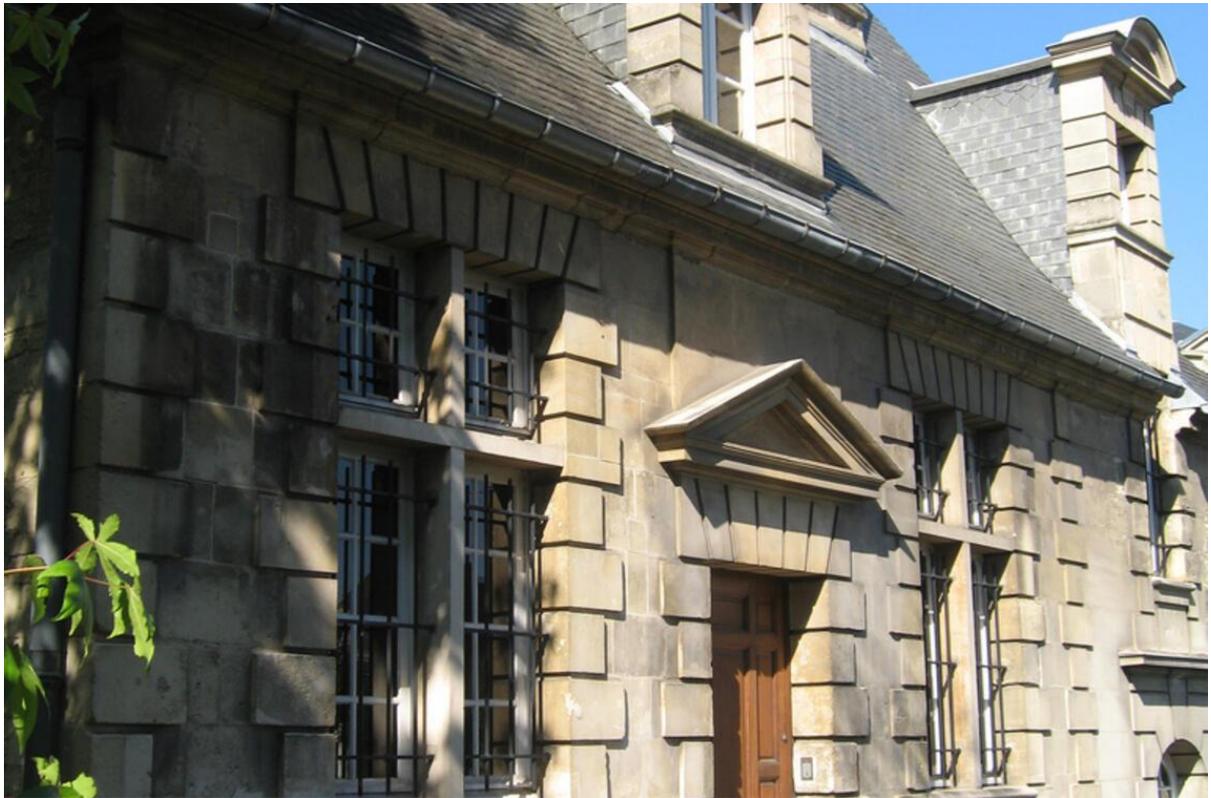


Qui va à la chasse perd sa trace ?

Le froid (6°) n'a pas arrêté les marcheurs et marcheuses du jeudi 23 janvier 2020, et c'est d'un bon pas que nous sommes partis vers le Quartier Saint Nicolas et Saint Martin.



Le pavillon de Beuvrelu, aussi appelé pavillon des architectes est inscrit au titre des Monument historique. La construction de l'édifice, de 12 m sur 7 m, est datée du XVIIe siècle.

Le monument est situé au rue Saint Gabriel ou au rue Saint Nicolas. Il est à l'angle des deux rues. La famille hollandaise des Beverslhuys, immigrée en France, achète un terrain non loin de l'Église Saint-Nicolas de Caen pour bâtir une maison de campagne ou un pavillon de chasse. Le premier bâtiment est daté de 1627 et il est agrandi en 1653. Passé dans la famille de Calmesnils, il est acquis en 1790 par la famille Pelpel qui le conserve jusqu'en 1951.

Très endommagé durant la bataille de Caen, l'édifice est restauré à partir de 1956 par l'architecte caennais Pierre Auvray. La façade du XVIIe siècle, la toiture et la cheminée de la pièce principale sont inscrits au titre des Monument

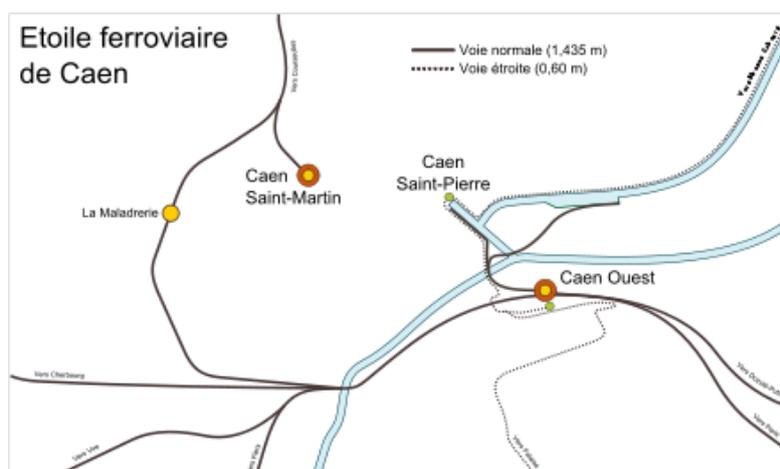
historique depuis le 22 décembre 1970. L'édifice est en pierre de Caen. La toiture est haute et l'édifice possède des lucarnes.

La Gare Saint Martin

La gare de Caen-Saint-Martin est une ancienne gare ferroviaire française de Caen, terminus de l'ancienne ligne de Caen à la mer. Le bâtiment des voyageurs est aujourd'hui l'élément le plus visible de l'histoire ferroviaire de ce lieu.

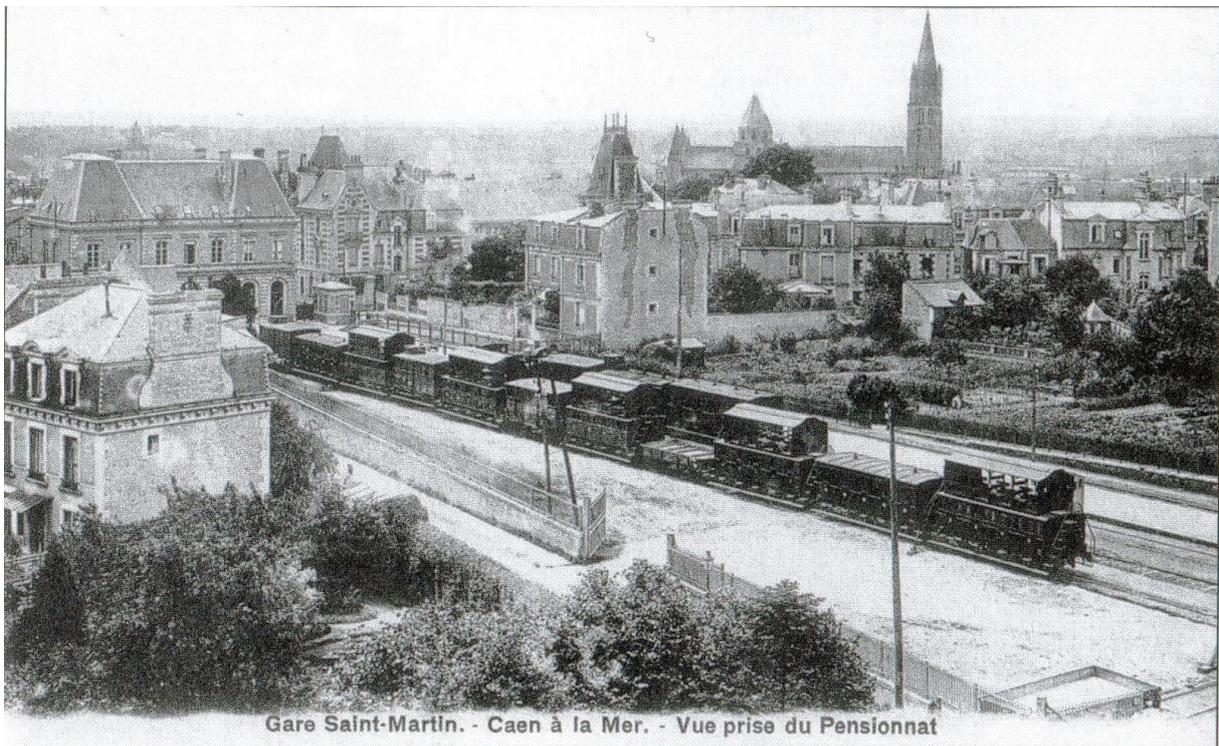


La gare est prévue à l'origine pour être commune à deux lignes : de Caen à Courseulles et de Caen à Aunay ; une commission est mise en place pour engager des pourparlers entre les deux compagnies exploitantes.



Elle est construite à 300 mètres de la place Saint-Martin dans les « champs Saint-Michel » à partir de 1873. Dans l'avant-projet, elle n'était située qu'à quelques mètres de la place, surélevée de 7 mètres, ce qui aurait rendu difficile son accès. Une avenue de 15 mètres de large est construite entre l'emplacement et la place Saint-Martin. La compagnie a la construction de l'avenue et la place Saint-Martin à sa charge. Les travaux sont terminés en mai 1875.

À l'ouverture de la ligne de Caen à Luc, en juin 1875, la tête de ligne à Caen est constituée d'un embarcadère provisoire. Il permet des relations avec les communes rurales du nord de la plaine de Caen jusqu'à Douvres-la-Délivrande et la station balnéaire de Luc-sur-Mer, puis, à partir de 1876, les autres stations à l'ouest de la Côte de Nacre (Saint-Aubin-sur-Mer, Langrune-sur-Mer, Bernières-sur-Mer et Courseulles-sur-Mer).



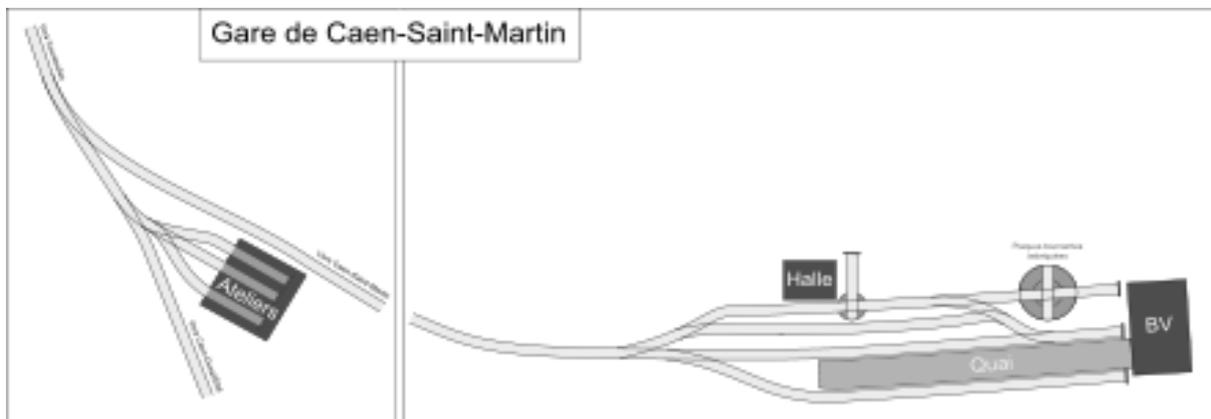
Gare Saint-Martin. - Caen à la Mer. - Vue prise du Pensionnat

Après l'ouverture complète de la ligne, la gare fait l'objet de nombreuses transformations. Des quais pour les marchandises et des halles couvertes sont construits. La gare est dotée d'un croisement à trois voies, celui-ci permet d'y installer une voie nouvelle avec plaque tournante, dite voie de l'Ouest, car les trains de la grande ligne devaient aller se garer dans gare de Caen-Ouest après l'ouverture du raccordement entre les deux gares en 1877. Une remise aux voitures est construite, alors que les installations du dépôt sont complétées par plusieurs annexes. Enfin une grue hydraulique, reliée au réservoir du dépôt, est placée en arrière des aiguilles de tête. La longueur de son unique quai à

voyageurs est presque doublée pour atteindre 9 m de longueur quai. Mais à cette date, le bâtiment voyageur n'est encore qu'une construction provisoire. Le bâtiment des voyageurs encore existant actuellement, est achevé en 1884.

La gare est exploitée à partir de 1886 par la Compagnie de chemin de fer de Caen à la mer.

Plan de voies de la gare et du raccordement avec le réseau de l'État



Le 15 mai 1933, l'exploitation de la ligne est reprise par l'administration des chemins de fer de l'État, essentiellement pour le service d'été. L'atelier et le dépôt de la gare Saint-Martin sont alors fermés ; l'entretien des locomotives et du matériel roulant sont transférés au dépôt de Caen-État. Pour permettre le retournement des michelines unidirectionnelles, la plaque-tournante est alors allongée.

Afin de supprimer le refoulement en gare de Caen-Saint-Martin des trains reliant Paris à la côte via la gare de Caen, un quai à demeure avec un guichet est établi début juillet 1938 juste après la jonction entre la ligne principale et le raccordement, en haut de l'avenue de Creully. Le trafic en gare de Caen-Saint-Martin se trouve ainsi réduit.

La ligne est supprimée le 8 décembre 1950 et la gare de Caen-Saint-Martin est alors fermée. A la fin des années cinquante, des immeubles sont construits à l'emplacement des voies.



La tour de la résidence St Martin

« De 1957 à 1965, j'ai vécu avec mes parents et ma sœur Danièle, dans la tour de la résidence St Martin, Rue des rosiers, au 6^{ème} étage. Peuplée de fonctionnaires venant de tous les ministères (Justice, Postes, Education nationale, Université, Affaires sociales, etc.) et nouvellement nommés à Caen, elle était particulièrement animée par une bande de jeunes professeurs d'université (Jacques Bailbé et Frédéric Durand) qui descendaient accompagnés de tous les enfants, les 8 étages des escaliers de la Tour en jouant de la trompette...

L'inauguration par un clown juché sur une véritable barrière de passage à niveau (des chemins de fer) fut un grand moment... L'installation de cette barrière avait pour but d'empêcher l'accès à la résidence aux véhicules des parents d'élèves de l'école privée St Joseph.



A l'entrée de la résidence, dans une propriété, habitaient Monsieur Léonard Gilles, Vice-Président du Conseil général et son épouse née Louise Boitard dite « Jeanine » tous deux figures de la Résistance caennaise. Dans le film **le jour le plus long** le rôle de Jeanine Boitard est joué par Irina Deminck » **Texte Jean-Michel LEGAUD**



Photographie de Charles de Gaulle, Place de la République à Caen, avec notamment à sa droite Pierre Daure (préfet du Calvados) et à sa gauche Henri Bourdeau de Fontenay (commissaire de la République), Léonard Gille (président du Comité départemental de Libération du Calvados) et Yves Guillou (président de la délégation spéciale de la ville de Caen), le 8 octobre 1944.

Le Quartier des Rosiers



La Cité-jardin des Rosiers



La cité-jardin des Rosiers est un quartier d'habitation à bon marché situé à Caen dans le quartier Hastings. Bâti au début du XXe siècle et abandonné peu à peu — mais non totalement — à partir du début des années 1990, son avenir semble moins incertain depuis l'inscription monument historique des façades et un projet d'en refaire un espace d'habitation.



Cette cité-jardin fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques depuis le 15 juin 2007.

En conséquence de la loi Siegfried de 1894, encourageant la mise en place d'un système d'habitat social à destination des ouvriers et de leurs familles, et d'une seconde loi de 1906, un comité de patronage des HBM et de la prévoyance sociale est créé par Edmond Villey-Desmeserets dans le Calvados en 1908. Cet ensemble a été construit de 1908 à 1922.

À la lisière nord de la ville lors de sa construction, le quartier est épargné en 1944 par les bombardements.

Les premiers départs de locataires non remplacés datent de 1993, situation liée à une dégradation et surtout une obsolescence des logements eu égard aux normes actuelles.

Depuis 2003, une association milite en faveur d'une réhabilitation, une première victoire étant le 19 juillet 2004 l'arrêté préfectoral de classement en raison des façades et des toitures, interdisant de facto la démolition envisagée par les bailleurs sociaux. Un nouveau plan prévoyant la réhabilitation de la plupart des logements est présenté et la protection est révisée par l'arrêté préfectoral du 15 juin 2007.

Le projet de réhabilitation est prêt à l'automne 2009, avec comme échéance septembre 2012. Les habitants réintègrent les logements en octobre 2013.

À proximité du jardin des plantes, le quartier est installé sur un îlot de forme triangulaire bordé par la rue des Rosiers, la rue de Saint-Contest et **la rue des Lilas**.



Il était composé de 31 unités de logement :

- 18 logements sur la rue Saint-Contest,
- 11 logements sur la rue des Lilas,
- 2 maisons mitoyennes dans la rue des Rosiers.

Les bâtisses sont faites de matériaux simples : moellons, briques rouges et toit tuilé. Les parcelles étant étroites, des jardins-potagers sont accolés aux locaux d'habitation stricto sensu. Les maisons sont de deux types :

- Premiers logements sur le modèle de l'habitat ouvrier avec en rez-de-chaussée, salle à manger et cuisine, et, à l'étage, deux chambres, les toilettes se situant dans les courettes ;
- Logements plus récents (rue des Lilas), prenant la forme de maison à étage carré.

La démolition se justifiait aux yeux des bailleurs par le surcoût lié à la réhabilitation.

Le projet de réhabilitation rendu public au début de l'année 2008 prévoyait une part de démolition (les quatre maisons du côté de la rue des Rosiers). Ces destructions, initialement prévues à la fin de l'année 2009, n'étaient pas réalisées au printemps 2010.

Le projet de réhabilitation prévoyait une fin des travaux en septembre 2012, avec une modification du nombre de logements : Rue des Lilas, 11 logements réhabilités en type T3 et destinés à la location. Rue Saint-Contest, 9 logements de type T5 destinés à des familles en voie d'accession à la propriété, une

réduction des jardins pour laisser la place à un espace collectif et pour permettre de nouvelles constructions sur le côté Rue des Rosiers. 10 logements neufs seront au total construits Rue des Rosiers. Les travaux auront coûté au total 4,4 M d'euros.

En dehors de la cité des Rosiers, un grand nombre de logements de même type HBM ont été abandonnés dans l'agglomération caennaise, en particulier dans la zone du Centre hospitalier régional Clemenceau. Ces dernières, contrairement à la Cité-jardin des Rosiers, ont été démolies à la fin de l'année 2009.

Le château Saint-Julien

Château Saint-Julien, manoir, maison bourgeoise... Peu importe son nom, la Ville mais aussi les habitants de Caen (Calvados) et plus particulièrement de l'avenue de Creully et de l'allée des Cèdres y tiennent.



Avenue de Creully à Caen, le projet immobilier Botanica sauve le château Saint-Julien



Fin XIXe siècle.

Madame Démogé qui a fait fortune dans la vente de légumes fait construire la maison. A sa mort dans les années 20, elle en lègue le contenu à son personnel. La propriété est récupérée par une congrégation religieuse.

2006.

Départ des sœurs.

2008.

Un projet de gymnase et d'école maternelle pour l'Institution St-Joseph est envisagé. La ville refuse de démolir la maison.

2010.

Suite à un recours, la ville perd en justice. La maison peut être rasée.

2011.

La maison est occupée par des Caennais qui y installent un "squat politique autogéré" pour lutter contre la spéculation immobilière. Ils sont expulsés à la mi-mars 2012.

Avril 2014.

Une pétition et une levée de boucliers plus tard, changement de promoteur immobilier et nouveau projet sans démolition du château. Seul le bâtiment annexe, un pensionnat désaffecté, a été détruit. Le Permis de construire est délivré à Bouygues Immobilier. Livraison de 62 logements fin 2021.

Une promenade de 5,5 Km (A&R)

Plan du circuit « Qui va à la chasse perd sa trace ? »

